



**FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES
ET DE GESTION DE JENDOUBA (FSJEGJ)**

PLAN D'ORINATION STRATEGIQUE 2025 - 2028

Décembre 2024

Sommaire

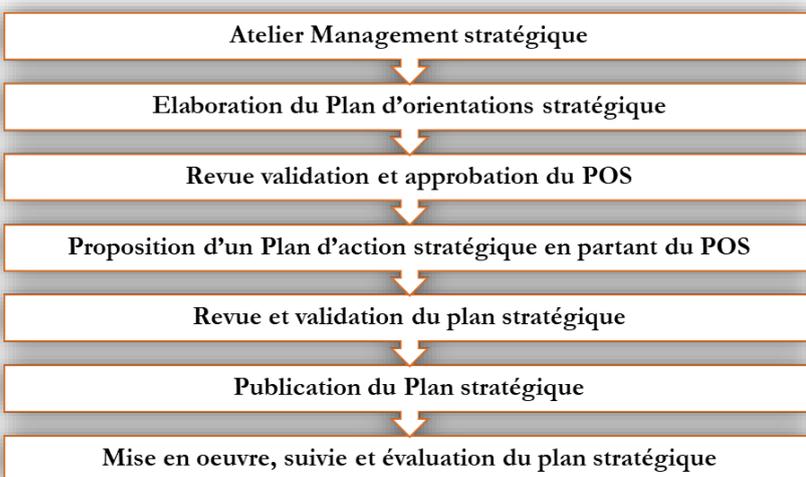
1- Préambule	2
2- Mission, vision et valeurs :	3
La mission	3
La vision	3
Les valeurs	3
3- Les Axes stratégiques	3
3- Le plan d'orientations stratégiques (POS) :	4
4- Le plan d'actions stratégique (PAS) :	Erreur ! Signet non défini.

1- Préambule

La Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et de Gestion de Jendouba (FSJEGJ) s'engage dans un processus de management stratégique visant à définir ses orientations stratégiques pour assurer son développement et sa réussite à long terme. Ce processus repose sur une méthodologie composée de six étapes, dont un atelier de management stratégique, l'élaboration d'un Plan d'orientations stratégiques (POS), la revue, la validation et l'approbation du POS, la proposition d'un Plan d'action stratégique (PAS) en partant du POS, la revue et la validation du plan stratégique, la mise en place d'outils de suivi du PAS, et enfin, la mise en œuvre effective du plan d'action.

Ce plan stratégique constitue la feuille de route de la FSJEGJ pour la période couvrant les années 2024-2027, en définissant les objectifs stratégiques, les plans d'action prioritaires et les moyens nécessaires pour les atteindre. Il repose sur une analyse approfondie de l'environnement interne et externe de l'établissement, des besoins et des attentes des parties prenantes, ainsi que sur une vision claire et partagée de l'avenir de l'établissement.

La mise en œuvre de ce plan stratégique sera suivie de manière régulière grâce à la mise en place d'outils de suivi du PAS, permettant d'évaluer la progression des actions engagées et d'ajuster, si nécessaire, les orientations stratégiques en fonction des résultats obtenus. Ce processus sera supervisé par les instances décisionnaires de l'établissement et impliquera la participation active de l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire.



La réussite de ce plan stratégique dépendra de l'engagement collectif et de la mobilisation de l'ensemble des forces vives de l'établissement, ainsi que de la capacité à anticiper et à s'adapter aux évolutions de l'environnement externe. La FSJEGJ est résolument tournée vers l'avenir et s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre ses objectifs stratégiques et assurer son développement durable dans un contexte en constante évolution.

Mission, vision et valeurs :

La mission

La mission de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et de Gestion de Jendouba est de participer activement au développement régional et national à travers le déploiement des capacités du capital humain. Ces capacités devraient avoir un impact positif sur la prospérité de la société tunisienne et l'essor de son capital social, institutionnel, économique, cognitif, culturel et naturel.

La vision

« Être une référence régionale et nationale en matière d'excellence académique et de recherche afin de former des acteurs responsables, innovants et capables de contribuer activement à la prospérité et au développement de la région et du pays. »

Les valeurs

Les valeurs constituant le socle qui guide les comportements de toutes les parties prenantes de l'institution sont énoncées ci-après :

- Intégrité,
- Rayonnement
- Excellence
- Engagement,
- Ouverture d'esprit
- Performance

Les Axes stratégiques

Le diagnostic stratégique de la FSJEGJ, effectué tant au niveau interne qu'externe, a mis en lumière des forces, des faiblesses, ainsi que des opportunités et des menaces. En se basant, d'une part, sur ces éléments et, d'autre part, sur la mission, la vision et les valeurs de la faculté, nos axes stratégiques sont les suivants :

- **Axe 1** : Développer les capacités des enseignants, des étudiants et du personnel administratif.
- **Axe 2** : Intégrer l'interdisciplinarité, la rigueur et la pertinence de la recherche scientifique.
- **Axe 3** : Améliorer la gouvernance de la faculté et ses relations extérieures.
- **Axe 4** : Participer activement dans le développement socioéconomique régional et national.

3- Le plan d'orientations stratégiques (POS) 2025-2028 :

Objectif principal	Objectifs spécifiques	Résultats attendus (au terme des 3 années du plan)
Axe 1 : Développer les capacités des enseignants, des étudiants et du personnel administratif :	1.1. Renforcement des capacités des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Formation pédagogique et méthodologique : Réaliser des formations pour améliorer les compétences pédagogiques, les approches d'enseignement modernes et la gestion de classe. • Maîtrise des outils numériques : Développer l'usage des technologies éducatives et des plateformes numériques pour favoriser l'apprentissage en ligne et hybride. • Développement des compétences de recherche : Offrir des opportunités de formation en méthodologie de recherche et publication académique. • Encourager l'innovation et la créativité : Initier les enseignants à des approches éducatives innovantes, comme l'apprentissage basé sur les projets ou les compétences.
	1.2. Amélioration des compétences des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des compétences transversales : Organiser des ateliers ou modules sur les soft skills (communication, travail en équipe, gestion du temps, etc.). • Encadrement en autonomie et apprentissage actif : Promouvoir des approches centrées sur l'étudiant pour développer la pensée critique et la résolution de problèmes. • Intégration des technologies : Former les étudiants à l'utilisation des outils numériques pour leurs études et pour le marché du travail. • Orientation professionnelle et entrepreneuriat : Proposer des formations et un accompagnement en planification de carrière, compétences professionnelles et entrepreneuriat.
	1.3. Renforcement des capacités du personnel administratif	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion organisationnelle : Former le personnel à des pratiques modernes de gestion et d'administration (planification stratégique, gestion des ressources humaines, etc.). • Amélioration des compétences en gestion administrative : Former le personnel sur les outils de gestion, les techniques de planification et le suivi des processus administratifs. • Maîtrise des technologies de l'information : Intégrer des formations sur les logiciels de gestion académique, les bases de données, et les outils collaboratifs. • Renforcement des compétences en communication : Développer des ateliers sur les relations interpersonnelles, la gestion des conflits et le service aux étudiants. • Leadership et prise de décision : Former les cadres administratifs à la prise de décision stratégique et au leadership organisationnel.
	1.4. Renforcement des interactions entre les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le travail collaboratif : Faciliter des projets communs entre enseignants, étudiants et personnel administratif pour résoudre des problématiques concrètes. • Créer un cadre d'échange : Mettre en place des plateformes pour partager les idées, les ressources et les retours d'expérience entre les différents groupes. • Renforcer l'engagement communautaire : Encourager une meilleure implication dans les projets sociaux et les initiatives locales pour tous les acteurs.
	1.5. Mise en place d'un environnement favorable à l'apprentissage et au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des infrastructures et des ressources : Fournir des espaces d'apprentissage modernes, bien équipés et adaptés. • Soutien à la santé mentale et au bien-être : Créer des services pour soutenir le bien-être des étudiants, des enseignants et du personnel administratif (conseil, accompagnement, etc.). • Accessibilité des ressources : Garantir l'accès équitable aux outils pédagogiques, numériques et matériels pour tous.

	1.6. Suivi et évaluation des capacités développées	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue des performances : Mettre en place des outils d'évaluation pour mesurer les progrès des capacités des différentes parties. • Adaptation des formations : Ajuster les programmes de formation en fonction des besoins et des résultats d'évaluation. • Valorisation des acquis : Créer un système de certification et de reconnaissance des compétences acquises.
Axe 2 : Intégrer l'interdisciplinarité, la rigueur et la pertinence de la recherche scientifique	2.1. Promouvoir l'interdisciplinarité dans la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les collaborations entre disciplines : Encourager des projets de recherche associant plusieurs domaines pour répondre à des problématiques complexes. • Créer des plateformes d'échange interdisciplinaire : Mettre en place des séminaires, colloques ou groupes de travail où les chercheurs de différentes disciplines peuvent échanger. • Développer des programmes interdisciplinaires : Intégrer des modules interdisciplinaires dans les formations ou les projets de recherche.
	2.2. Renforcer la rigueur scientifique	<ul style="list-style-type: none"> • Former les chercheurs à l'éthique et à l'intégrité scientifique : Offrir des formations sur la conduite responsable en recherche, la lutte contre le plagiat et la gestion des conflits d'intérêts. • Encourager des méthodologies robustes : Former les chercheurs aux techniques avancées de collecte et d'analyse de données pour garantir la validité des résultats. • Mettre en place des processus de validation par les pairs : Créer des comités ou des groupes d'examen pour évaluer et valider les résultats de recherche avant leur publication.
	2.3. Assurer la pertinence des recherches	<ul style="list-style-type: none"> • Aligner les recherches sur les besoins sociétaux et économiques : Prioriser les projets qui répondent aux problématiques locales, régionales ou globales. • Renforcer les partenariats avec le secteur privé et public : Collaborer avec les entreprises, les ONG et le gouvernement pour garantir l'utilité des recherches. • Soutenir les recherches appliquées : Encourager les projets ayant des implications directes pour l'industrie, l'agriculture, le service et l'environnement.
	2.4. Soutenir les chercheurs et les projets inter et multidisciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des financements dédiés : Créer des bourses et des subventions pour les projets interdisciplinaires et innovants. • Faciliter l'accès aux ressources communes : Mutualiser les équipes de recherche, équipements, bases de données et références bibliographiques pour favoriser les collaborations. • Créer des équipes mixtes : Former des groupes de recherche composés de spécialistes issus de différentes disciplines pour des projets spécifiques.
	2.5. Renforcer la visibilité et l'impact des travaux de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les publications dans des revues internationales de haut niveau : Accompagner les chercheurs pour publier dans des revues indexées et reconnues. • Développer des stratégies de vulgarisation scientifique : Communiquer les résultats de recherche au grand public à travers des articles, des conférences ou des médias numériques. • Évaluer l'impact sociétal des recherches : Mettre en place des indicateurs pour mesurer comment les recherches influencent les politiques publiques, les pratiques industrielles ou les communautés locales.
	2.6. Favoriser l'utilisation des technologies et des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des outils numériques dans les méthodologies : Promouvoir l'utilisation de l'intelligence artificielle, des modèles mathématiques et des technologies de simulation dans les recherches. • Renforcer les compétences numériques des chercheurs : Former les chercheurs aux logiciels et plateformes nécessaires pour des recherches interdisciplinaires. • Créer des bases de données ouvertes : Partager les résultats de recherche de manière transparente à travers des plateformes accessibles à tous.
	2.7. Mettre en place un système de suivi et d'évaluation de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la qualité des projets interdisciplinaires : Développer des critères spécifiques pour juger des contributions interdisciplinaires. • Suivre l'impact des publications : Analyser les citations, les collaborations internationales et les utilisations des travaux dans d'autres disciplines. • Encourager l'amélioration continue : Proposer des retours constructifs pour aider les chercheurs à affiner leurs travaux.

	2.8. Renforcer les collaborations internationales	<ul style="list-style-type: none"> Établir des partenariats de recherche à l'échelle mondiale : Collaborer avec des universités, instituts et centres de recherche internationaux pour diversifier les perspectives. Encourager la mobilité des chercheurs et étudiants : Mettre en place des programmes d'échange et des cotutelles de thèse pour favoriser les expériences internationales. Accéder aux financements internationaux : Former les chercheurs à répondre aux appels à projets européens ou mondiaux, tels qu'Horizon Europe ou d'autres initiatives similaires.
	2.9. Créer des mécanismes de soutien aux jeunes chercheurs	<ul style="list-style-type: none"> Développer des programmes de mentorat : Mettre en relation des chercheurs expérimentés avec des doctorants ou postdoctorants pour les accompagner dans leurs projets. Faciliter l'accès aux ressources de recherche : Offrir des accès simplifiés aux laboratoires, bases de données et outils analytiques aux jeunes chercheurs. Encourager la multidisciplinarité dès le début : Inciter les étudiants et jeunes chercheurs à explorer plusieurs disciplines lors de leurs formations doctorales ou postdoctorales.
	2.10. Stimuler l'innovation à travers la recherche	<ul style="list-style-type: none"> Encourager la recherche orientée vers les solutions : Créer des programmes axés sur le développement de produits, services ou solutions concrètes répondant à des besoins sociétaux. Mettre en place des incubateurs de recherche : Soutenir des start-ups ou initiatives basées sur des résultats scientifiques interdisciplinaires. Faciliter la protection intellectuelle : Former les chercheurs sur la propriété intellectuelle, les brevets et la valorisation des résultats.
	2.11. Intégrer l'interdisciplinarité dans l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> Créer des cursus académiques interdisciplinaires : Concevoir des programmes combinant plusieurs disciplines (par exemple, sciences sociales et intelligence artificielle, biologie et informatique). Promouvoir les projets interdisciplinaires étudiants : Intégrer des projets de fin d'études ou des stages nécessitant des approches multidisciplinaires. Former les enseignants à l'interdisciplinarité : Proposer des ateliers pour aider les enseignants à intégrer des perspectives multiples dans leurs cours.
	2.12. Développer des indicateurs de performance adaptés	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des métriques pour évaluer l'interdisciplinarité : Mesurer la qualité et l'impact des projets inter/multidisciplinaires grâce à des indicateurs spécifiques. Suivre l'impact environnemental, social ou économique : Inclure des évaluations de l'impact concret des recherches dans les domaines cibles. Encourager une reconnaissance institutionnelle : Intégrer des récompenses ou distinctions pour les projets interdisciplinaires remarquables.
	2.13. Renforcer l'accès équitable aux opportunités de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les chercheurs en zones défavorisées : Mettre en place des programmes spécifiques pour inclure des chercheurs de régions ou d'institutions moins dotées. Encourager la participation des femmes et des minorités dans la recherche : Lancer des initiatives pour promouvoir la diversité et l'inclusion dans les projets interdisciplinaires.
	2.14. Soutenir la diffusion des bonnes pratiques interdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des conférences et ateliers interdisciplinaires : Faire connaître les meilleures pratiques et les succès de projets interdisciplinaires. Créer un guide des méthodologies interdisciplinaires : Publier un guide pratique pour aider les chercheurs à adopter des méthodologies issues de plusieurs disciplines. Promouvoir l'ouverture des données et des résultats : Encourager l'accès libre aux résultats de recherche pour favoriser les synergies interdisciplinaires.
Axe 3 : Améliorer la gouvernance de la faculté et ses relations extérieures	3.1. Renforcer la gouvernance interne de la faculté	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les rôles et responsabilités : Mettre en place des organigrammes et des descriptions de poste pour chaque fonction clé. Améliorer les processus de prise de décision : Développer des mécanismes participatifs et transparents pour impliquer tous les acteurs (enseignants, étudiants, personnel administratif). Moderniser les outils de gestion : Intégrer des systèmes numériques pour la gestion académique, administrative et financière. Développer des politiques de qualité : Mettre en œuvre un système d'assurance qualité pour évaluer et améliorer continuellement les processus internes.

	3.2. Renforcer les capacités de leadership et de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Former les cadres administratifs : Organiser des formations sur le leadership, la gestion de projet, et les techniques de planification stratégique. • Encourager la gestion collaborative : Instaurer une culture de travail en équipe au sein de la gouvernance. • Suivre les performances des équipes : Mettre en place des systèmes d'évaluation et de retour d'expérience pour améliorer les pratiques managériales.
	3.3. Améliorer la communication interne	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des canaux de communication efficaces : Développer des outils comme des newsletters, des intranets ou des réunions régulières pour fluidifier les échanges. • Renforcer la transparence : Publier régulièrement des rapports sur les décisions prises, les budgets, et les projets en cours. • Encourager la participation des parties prenantes : Créer des espaces de dialogue pour permettre aux étudiants, enseignants et personnel administratif de s'exprimer sur les enjeux de la faculté.
	3.4. Établir des relations solides avec les partenaires externes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des partenariats académiques : Collaborer avec d'autres institutions pour favoriser la mobilité des étudiants, les échanges d'enseignants et les projets de recherche communs. • Renforcer les relations avec le secteur privé : Collaborer avec les entreprises pour intégrer les besoins du marché du travail dans les formations et les projets de recherche appliquée. • Créer des partenariats avec les institutions publiques : Coopérer avec les autorités locales et nationales pour garantir un alignement sur les politiques éducatives et sociétales.
	3.5. Promouvoir l'image et la visibilité de la faculté	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la communication externe : Développer un site web attractif et des campagnes sur les réseaux sociaux pour mieux communiquer sur les activités de la faculté. • Participer à des réseaux académiques : Intégrer des associations ou initiatives internationales pour accroître la visibilité de la faculté. • Organiser des événements académiques : Accueillir des conférences, séminaires ou forums pour renforcer le rayonnement local et international.
	3.6. Optimiser la gestion des ressources financières et matérielles	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les sources de financement : Rechercher des financements supplémentaires par le biais de subventions, partenariats ou mécénats. • Renforcer la transparence financière : Mettre en place des audits et des rapports réguliers pour assurer une gestion optimale et transparente des ressources. • Moderniser les infrastructures : Investir dans l'amélioration des équipements et des espaces de travail pour répondre aux besoins des parties prenantes.
	3.7. Encourager la responsabilité sociale de la faculté	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les initiatives communautaires : Favoriser les projets et programmes qui bénéficient directement à la société locale. • Promouvoir des pratiques durables : Intégrer des approches écoresponsables dans la gestion des ressources et les activités académiques. • Impliquer les parties prenantes dans les initiatives sociales : Encourager les étudiants, enseignants et personnel administratif à participer à des projets de développement local.
	3.8. Mettre en place des mécanismes d'évaluation et d'amélioration continue	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les performances institutionnelles : Utiliser des indicateurs clés pour suivre l'efficacité de la gouvernance et des partenariats. • Organiser des audits périodiques : Réaliser des audits internes et externes pour identifier les axes d'amélioration. • Impliquer les parties prenantes dans l'évaluation : Intégrer les feedbacks des étudiants, enseignants et partenaires externes pour ajuster les stratégies de gouvernance.
	3.9. Renforcer l'autonomie institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des politiques de gouvernance propres : Élaborer des chartes et règlements internes adaptés aux spécificités de la faculté. • Promouvoir une gestion décentralisée : Accorder plus d'autonomie aux départements ou unités pour gérer leurs ressources et activités. • Augmenter la capacité de prise de décision locale : Réduire les dépendances excessives envers les autorités externes en renforçant les capacités de gestion interne.
	3.10. Intégrer des outils numériques pour la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un système d'information intégré : Mettre en place une plateforme numérique pour centraliser les données administratives, académiques et financières. • Automatiser certains processus administratifs : Simplifier les tâches répétitives grâce à des outils numériques (inscriptions en ligne, suivi des performances, gestion des ressources). • Renforcer la cybersécurité : Protéger les données sensibles et garantir la confidentialité des informations partagées.

	3.11. Encourager la participation étudiante dans la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des espaces de dialogue avec les étudiants : Mettre en place des conseils étudiants ou des comités mixtes pour inclure leur perspective dans les prises de décision. • Impliquer les étudiants dans l'évaluation des politiques : Intégrer leurs feedbacks pour évaluer l'efficacité des initiatives académiques et administratives. • Soutenir les initiatives étudiantes : Encourager et financer des projets dirigés par des étudiants, en lien avec la vie académique ou sociale.
	3.12. Renforcer les relations avec les alumni (anciens étudiants)	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un réseau d'alumni actif : Mettre en place une base de données des anciens étudiants et organiser des rencontres régulières. • Mobiliser les alumni pour soutenir la faculté : Encourager leur participation en tant que mentors, conférenciers ou sponsors de projets. • Valoriser les réussites des alumni : Communiquer sur leurs parcours pour renforcer l'image de marque de la faculté.
	3.13. Promouvoir l'équité et l'inclusion dans la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la diversité dans les organes décisionnels : Garantir une représentation équilibrée en termes de genre, d'origine ou de parcours professionnel. • Créer des politiques inclusives : Mettre en œuvre des stratégies pour garantir un accès équitable aux ressources et opportunités. • Former les leaders à la gestion inclusive : Sensibiliser les cadres administratifs et académiques aux enjeux de diversité et d'équité.
	3.14. Améliorer la gestion des risques et la résilience institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques potentiels : Élaborer une cartographie des risques liés à la gouvernance, aux finances et aux relations externes. • Créer des plans de continuité : Développer des stratégies pour faire face aux crises, telles que les interruptions de financement ou les urgences sanitaires. • Évaluer régulièrement la résilience : Mettre en place des simulations et des audits pour tester l'efficacité des plans de gestion des risques.
	3.15. Renforcer la coopération inter-facultés	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les projets transversaux : Mettre en place des initiatives communes avec d'autres facultés (projets de recherche, formations, événements). • Faciliter les échanges de personnel et d'expertise : Créer des programmes de mobilité pour partager les connaissances entre facultés. • Créer des comités inter-facultaires : Superviser des initiatives communes pour harmoniser les pratiques de gouvernance et maximiser les ressources.
	3.16. Aligner la stratégie de la faculté avec les objectifs nationaux et internationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les politiques éducatives nationales : Adapter les pratiques de gouvernance pour s'aligner avec les priorités des autorités éducatives. • Adopter les cadres internationaux de bonne gouvernance : Intégrer les normes internationales (par exemple, les Objectifs de Développement Durable - ODD) dans la stratégie de la faculté. • Préparer les accréditations internationales : Améliorer les pratiques pour obtenir des certifications et labels internationaux.
Axe 4 : Participer activement dans le développement socioéconomique régional et national de la faculté	4.1. Adapter les programmes de formation aux besoins du marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Aligner les curriculums avec les exigences des secteurs clés : Identifier les besoins des industries et développer des formations pertinentes. • Encourager l'apprentissage basé sur les compétences : Mettre l'accent sur des compétences pratiques et transférables adaptées aux défis régionaux et nationaux. • Renforcer l'insertion professionnelle des diplômés : Créer des partenariats avec les entreprises pour offrir des stages, apprentissages et opportunités d'embauche.
	4.2. Soutenir les initiatives entrepreneuriales	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un incubateur de projets : Soutenir les étudiants, enseignants et chercheurs dans le développement de start-ups ou projets entrepreneuriaux. • Former à l'entrepreneuriat : Intégrer des modules ou programmes sur la gestion d'entreprise, l'innovation et le financement de projets. • Faciliter l'accès au financement : Mettre en relation les porteurs de projets avec des investisseurs, fonds régionaux et nationaux.
	4.3. Renforcer les collaborations avec les acteurs locaux et nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des partenariats avec les entreprises et industries : Développer des collaborations pour des projets de recherche appliquée et des formations en alternance. • Collaborer avec les autorités locales et nationales : Participer à des initiatives gouvernementales en matière d'éducation, de recherche et de développement. • Contribuer aux projets de développement régional : S'associer à des initiatives visant à améliorer les infrastructures, l'éducation et l'économie locale.

4.4. Contribuer à la recherche appliquée pour résoudre des défis locaux et nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Orienter les projets de recherche vers des problématiques concrètes : Prioriser les sujets de recherche en lien avec l'agriculture, l'environnement, la santé, l'industrie ou les énergies renouvelables. • Renforcer les collaborations intersectorielles : Travailler avec des ONG, entreprises et institutions publiques pour résoudre des défis spécifiques. • Valoriser les résultats de recherche : Traduire les découvertes scientifiques en solutions pratiques, politiques publiques ou innovations technologiques.
4.5. Promouvoir l'inclusion sociale et l'éducation pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des programmes pour les populations marginalisées : Développer des initiatives éducatives et sociales pour inclure les communautés vulnérables. • Soutenir l'égalité des chances : Offrir des bourses, réductions de frais ou aides spécifiques pour les étudiants défavorisés. • Renforcer la formation continue : Proposer des formations courtes et modulaires pour les travailleurs, en ligne ou en présentiel, afin de répondre aux besoins des adultes en reconversion.
4.6. Développer des projets d'impact social	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les actions communautaires : Organiser des campagnes de sensibilisation sur des problématiques sociales (santé, environnement, égalité). • Participer aux initiatives de développement durable : Contribuer aux efforts locaux et nationaux pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). • Soutenir l'économie sociale et solidaire : Collaborer avec des coopératives, associations et initiatives citoyennes pour renforcer le tissu économique local.
4.7. Stimuler le développement culturel et patrimonial régional	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets culturels : Organiser des événements ou partenariats pour promouvoir la culture locale, l'artisanat ou les traditions. • Collaborer avec les institutions culturelles : Travailler avec des musées, bibliothèques ou centres culturels pour renforcer leur impact. • Inclure les enjeux culturels dans la formation : Intégrer des cours ou modules liés au patrimoine et à la culture dans les curriculums.
4.8. Encourager l'innovation et la digitalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des plateformes numériques pour la formation et la recherche : Favoriser l'accès aux technologies pour les acteurs régionaux. • Stimuler l'innovation technologique : Encourager les projets technologiques répondant à des besoins locaux (santé, agriculture, énergie). • Accompagner la transformation digitale des entreprises locales : Offrir des services de conseil et de formation en numérique aux entreprises de la région.
4.9. Renforcer le rayonnement régional et national de la faculté	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des forums et conférences à impact local et national : Inviter des acteurs économiques et sociaux pour débattre des enjeux de développement. • Mettre en avant les réussites régionales : Valoriser les initiatives réussies de la faculté au bénéfice des communautés locales. • Collaborer avec les médias : Communiquer sur les projets et réalisations de la faculté pour accroître sa notoriété.
4.10. Évaluer l'impact des actions sur le développement socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des indicateurs de suivi : Évaluer les retombées économiques, sociales et environnementales des actions menées par la faculté. • Publier des rapports d'impact : Diffuser régulièrement des études pour montrer la contribution de la faculté au développement régional et national. • Réajuster les priorités en fonction des résultats : Adapter les projets et stratégies pour répondre plus efficacement aux besoins identifiés.
4.11. Encourager le transfert de connaissances et de technologies	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la collaboration entre université et industrie : Créer des unités de transfert technologique pour transformer les découvertes académiques en applications concrètes. • Organiser des ateliers et formations pour les professionnels : Offrir des programmes de mise à niveau dans des domaines clés pour soutenir les besoins du marché local. • Protéger la propriété intellectuelle : Accompagner les chercheurs et inventeurs pour breveter leurs innovations et sécuriser leur exploitation commerciale.
4.12. Développer une stratégie pour la santé publique et le bien-être régional	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer aux programmes de santé communautaire : Collaborer avec les hôpitaux et organismes de santé pour mener des actions éducatives ou de prévention. • Former des professionnels de santé compétents : Adapter les programmes de formation pour répondre aux besoins spécifiques des régions, notamment en zones rurales.

	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la recherche en santé publique : Mener des études sur les problématiques de santé locales pour améliorer les politiques sanitaires.
4.13. Soutenir le développement rural et agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des programmes de recherche agricole appliquée : Mettre en œuvre des projets pour améliorer les rendements agricoles et préserver les écosystèmes. • Former les agriculteurs et coopératives : Proposer des formations sur les nouvelles technologies agricoles et les pratiques durables. • Soutenir la commercialisation des produits locaux : Collaborer avec des acteurs économiques pour développer des chaînes d’approvisionnement efficaces.
4.14. Encourager les initiatives environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire des projets en faveur de la transition énergétique : Développer des recherches et formations sur les énergies renouvelables et l’efficacité énergétique. • Sensibiliser à la préservation de l’environnement : Organiser des campagnes et programmes éducatifs pour les communautés locales. • Contribuer à des projets de reforestation ou conservation : S’associer à des organisations pour soutenir des actions concrètes en faveur de la biodiversité.
4.15. Créer un centre d’expertise régional	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des services de consultation : Offrir des expertises en gestion, ingénierie, éducation ou autres domaines adaptés aux besoins locaux. • Développer des bases de données régionales : Collecter et analyser des données économiques, sociales et environnementales pour guider les politiques locales. • Servir de plateforme de médiation : Jouer un rôle de médiateur entre les différents acteurs économiques et sociaux de la région.
4.16. Soutenir les politiques éducatives régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les écoles et institutions locales : Fournir un appui technique et pédagogique pour améliorer la qualité de l’enseignement dans la région. • Former les enseignants des niveaux inférieurs : Offrir des programmes de formation continue pour les enseignants du primaire et du secondaire. • Contribuer à la lutte contre l’analphabétisme : Développer des initiatives éducatives pour les adultes et populations marginalisées.
4.17. Renforcer la résilience économique des communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des programmes de soutien aux PME : Offrir des conseils et formations pour améliorer la gestion, l’accès au financement et l’innovation des petites et moyennes entreprises. • Soutenir les initiatives d’économie circulaire : Promouvoir des pratiques économiques durables et locales qui réduisent le gaspillage et créent de la valeur. • Favoriser l’emploi local : Adapter les formations et initiatives pour stimuler la création d’emplois dans les régions.
4.18. Promouvoir la citoyenneté active et l’engagement civique	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les projets citoyens des étudiants : Intégrer des activités de service communautaire dans les programmes académiques. • Collaborer avec les autorités locales sur des projets civiques : Participer à des initiatives de gouvernance locale ou de renforcement de la participation citoyenne. • Organiser des débats et forums citoyens : Créer des espaces de discussion pour aborder des problématiques locales et nationales avec les parties prenantes.
4.19. Mettre en avant les industries créatives et innovantes	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les secteurs culturels et créatifs : Développer des programmes pour les métiers liés à l’art, au design ou à l’audiovisuel. • Promouvoir l’innovation sociale : Encourager les solutions créatives pour répondre aux défis sociaux tels que l’éducation, l’inclusion ou la santé. • Créer des incubateurs spécifiques pour les industries créatives : Soutenir les entrepreneurs culturels et artistiques dans leurs projets.
4.20. Renforcer l’impact des actions sur les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des programmes spécifiques pour les jeunes entrepreneurs : Offrir des formations, mentorats et financements adaptés. • Promouvoir l’éducation civique chez les jeunes : Encourager leur participation dans des projets régionaux et nationaux liés au développement. • Réduire le chômage des jeunes diplômés : Travailler avec les entreprises et les autorités pour améliorer l’employabilité et les opportunités.